

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CAROTTE ET CÉLERI

N° 17, 5 septembre 2019

- Résumé climatique, risques associés et état des cultures.
- Insectes : vol de la mouche de la carotte en cours et recommandation de traitements; peu de punaises dans le céleri, mais des dommages de vers gris et de limaces.
- Maladies : maladies foliaires plutôt stables dans la carotte et le céleri; pourriture sclérotique dans le céleri-rave.
- Désordres : pas de nouveaux cas de gerçure du pétiole ni de cœur noir dans le céleri.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE, RISQUES ASSOCIÉS ET ÉTAT DES CULTURES

On a enfin observé des pluies significatives sur l'ensemble des régions durant la dernière semaine (du mercredi 28 août au mardi 3 septembre). Les pluies sont survenues les 28 et 30 août, et surtout le 2 septembre. La Montérégie et l'Estrie ont cependant été un peu trop gâtées, puisque plusieurs localités de ces régions ont reçu plus de 70 mm d'eau au total (voir la [carte des précipitations](#)). De plus, une baisse graduelle des températures journalières a aussi été observée durant cette période, passant de légèrement au-dessus à légèrement en dessous des normales. Et quelques maladies ont été favorisées par les fréquentes périodes de mouillure (pluies et rosées), alors que l'excès d'humidité du sol nuit aux opérations dans certains champs. Or, le climat plus frais et les précipitations reçues ont un impact marqué sur la vigueur et le développement des plants, autant ceux de la carotte que ceux du céleri.

Par ailleurs, comme dans plusieurs cultures, on rapporte de nombreux dommages causés par divers animaux, à plumes ou à poils.

INSECTES ET MALADIES DANS LA CAROTTE

Mouche de la carotte (2^e vol)

L'émergence de la deuxième génération semble bien amorcée, en Montérégie-Ouest, où plusieurs captures ont été faites. Jusqu'à maintenant, aucun champ commercial n'a atteint le **seuil d'intervention recommandé de 0,2 mouche/piège/jour au cours des 7 derniers jours**. Ce seuil a cependant été atteint à la station de recherche d'Agriculture et agroalimentaire Canada, à Sainte-Clotilde.

La semaine dernière, quelques mouches avaient été capturées en Estrie et en Gaspésie. Or, cette semaine, Lanaudière et le Saguenay s'ajoutent à la liste des régions où au moins une mouche a été capturée. Ainsi, les producteurs biologiques qui désirent utiliser des filets anti-insectes devraient les installer dès que possible, si ce n'est pas déjà fait.

Pour les fermes conventionnelles où il n'y a pas de piégeage et où des dommages ont été observés dans les années passées, il est temps d'entamer les traitements. En effet, même si le seuil n'est pas atteint sur les sites avec piégeage, ces derniers ne sont pas pour autant représentatifs de toutes les situations, si bien que la prudence s'impose. De plus, les forts taux d'humidité du sol observés présentement, combinés aux températures modérées s'avèrent très favorables à la survie des œufs. Ces traitements ne sont toutefois nécessaires que dans les champs qui seront récoltés dans plus de 30 jours. On recommande d'intervenir en fin de journée, lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil. Pour les détails sur la biologie et la stratégie d'intervention contre la mouche de la carotte, consultez l'[avertissement N° 14](#) du 11 août 2005.

Autres insectes

Les altises à tête rouge demeurent présentes dans toutes les régions, mais les dommages qu'elles causent sont peu importants. L'activité des punaises, des cicadelles ou des larves de papillon du céleri est faible, et aucune intervention n'est nécessaire.

Tache cercosporéenne et tache alternarienne

Les symptômes de la tache cercosporéenne sont stables ou en légère augmentation en Montérégie-Ouest; la régie fongicide s'applique. Dans Lanaudière, la situation varie selon les fermes. Alors que la maladie est présente sur les feuilles basales de la majorité des fermes (traitements en cours), sur d'autres fermes, peu de symptômes sont observés, et les applications de fongicides n'ont pas encore débuté. De plus, les symptômes demeurent peu nombreux dans les champs de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale (pas d'interventions). Par ailleurs, les quelques symptômes de tache alternarienne (*Alternaria dauci*) rapportés par quelques collaborateurs demeurent stables pour le moment.

INSECTES, MALADIES ET DÉSORDRES DANS LE CÉLERI (MONTÉRÉGIE-OUEST)

Insectes

Les **punaises ternes** et leurs dommages sont généralement peu nombreux dans le céleri-rave et dans le céleri-branche. Quelques rares interventions ont toutefois été effectuées dans le céleri-rave où les larves causaient suffisamment de dommages au point de croissance des plants. La présence du puceron noir des haricots *Aphis fabae* n'est rapportée que sur quelques plants localisés.

Les précipitations et les longues rosées ont prolongé la mouillure du feuillage, ce qui a favorisé l'activité des **limaces**. Dans certains champs de céleris-branches, la présence de ces dernières sur plusieurs rangs en bordure des fossés provoque quelques pertes à la récolte, puisqu'elles se retrouvent sur des pétioles commercialisables. De plus, des **vers gris** s'attaquant également aux pétioles sont encore observés dans certains champs.

Quant aux **altises à tête rouge**, **thrips**, **cicadelles**, **larves de mouche** et **tétranyques**, ils occasionnent des dommages négligeables.

Maladies

Comme la semaine dernière, les pertes causées par la **fusariose** et l'**anthracnose** demeurent acceptables, tandis que les **taches bactériennes** provoquées par *Pseudomonas syringae* pv *apii*) sont en augmentation. On doit donc surveiller de près cette maladie (traitement au cuivre). En effet, si une trop grande proportion du feuillage est atteinte, la croissance des céleris sera retardée (réduction de la photosynthèse). De plus, la **pourriture sclérotique** et des pourritures molles sont plus fréquentes, particulièrement dans le céleri-rave.

Désordres

Aucun nouveau cas de désordres physiologiques n'est rapporté. Ces problèmes se limitent aux quelques champs où on avait déjà observé la **gerçure du pétiole** et des symptômes de **cœur noir**.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche et Carl Dion Laplante, agronome (PRISME), et Mario Leblanc, agronome (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Carotte et céleri](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.